

GRANDIR

à Carpentras



LE GUIDE PRATIQUE POUR LES 0-3 ANS À CARPENTRAS

EDITO



Etre parent est parfois un chemin compliqué dans notre société moderne. Il nous faut coordonner vie professionnelle et vie personnelle avec l'épanouissement de nos enfants.

C'est pour simplifier la vie des parents que nous avons voulu regrouper dans un seul guide pratique toutes les informations relatives aux enfants de 0 à 11 ans. Que ce soit dans le domaine éducatif ou dans celui des loisirs, vous trouverez dans ce guide toutes les possibilités qui vous sont offertes à Carpentras pour vous simplifier la vie.

Nous avons fait de la garde périscolaire une priorité. Avec des métiers de plus en plus prenants et un très grand nombre de familles monoparentales (38,3% à Carpentras contre 18,8% pour la moyenne nationale), les horaires de l'école sont parfois très durs à respecter. C'est pour cela que nous avons ouvert un système de garde couvrant la plage horaire de 7h à 19h dans une des écoles de la ville et que nous avons élargi de 7h45 à 18h les horaires de la quasi totalité des autres écoles.

La famille, quelle que soit sa composition, est l'élément central d'un bon développement de l'enfant. La mairie se doit d'aider les parents dans leur rôle et j'espère que les informations contenues dans ce guide pratique vous accompagneront pour offrir à celles et ceux qui vous sont chers, une enfance heureuse dans notre belle ville.

Francis ALDOLPHE
Maire de Carpentras

L'Espace Enfance vous informe et vous oriente

L'espace enfance regroupe deux services municipaux : le service des affaires scolaires et le service enfance-jeunesse.

Les missions de l'Espace Enfance sont :

- > l'accueil, l'information et l'orientation des familles,
- > l'organisation des inscriptions aux écoles, aux activités péri-scolaires et aux crèches,
- > la coordination des actions menées,
- > la mise en place de partenariats locaux autour de la petite enfance et de l'enfance.



Espace enfance
400, avenue André de Richaud
04 90 60 59 59

**Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
(16h30 le vendredi)**

SOMMAIRE



LA PETITE ENFANCE

L'accueil des 0-6 ans p 4 > 9

> S'informer

Le service enfance jeunesse | Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) | La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

> Les différents modes d'accueil

L'accueil collectif | L'accueil individuel | Le lieu d'accueil enfant parent (LAEP)

La santé p 10 > 11

La Protection Maternelle et Infantile (PMI) | Le pôle santé | La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)



L'ENFANT À L'ÉCOLE

La scolarité p 12 > 13

L'inscription scolaire | Les écoles maternelles publiques | Les écoles élémentaires publiques | Les écoles privées

Les services péri-scolaires municipaux p 14 > 15

La cantine | Le Centre de Loisirs Associé à l'École (CLAE) | Les activités sportives, culturelles et éducatives

L'accompagnement à la scolarité p 16 > 17

Les études surveillées dans les écoles élémentaires | Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)
Le dispositif « Club Coup de Pouce » (soutien scolaire) | L'association Coup de Pouce



LES LOISIRS

Les activités extra-scolaires à Carpentras p 18 > 21

Les activités culturelles et sportives | Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

LA PETITE ENFANCE

L'ACCUEIL DES 0-6 ANS

S'INFORMER

LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Ce service municipal vous accueille pour vous informer et vous orienter si vous êtes à la recherche d'un mode d'accueil pour votre jeune enfant.

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)



LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Le RAM, lieu d'écoute et d'information, facilite votre mise en relation avec des assistantes maternelles. Il peut vous accompagner dans les démarches administratives liées à votre statut d'employeur (déclaration URSSAF, contrat de travail, bulletins de salaires, aides financières...). Il ouvre également un espace de médiation si nécessaire. Le RAM propose des temps d'animations collectives, pour les assistantes maternelles et les enfants dont elles ont la garde.

Relais Assistantes Maternelles

Espace St Exupéry - Rue Alphonse Daudet
84200 CARPENTRAS
06 09 33 78 04



LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Pour tous renseignements sur les formalités administratives liées à la grossesse, aux prestations sociales et aux modes de garde :

CAF de Vaucluse

161, avenue John Fitzgerald Kennedy - 84208 Carpentras

0 820 25 84 10

www.mon-enfant.fr

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

Une borne interactive extérieure est accessible 24h/24 et 7 jours sur 7



LES DIFFÉRENTS MODES D'ACCUEIL

L'ACCUEIL COLLECTIF

- **Les établissements multi-accueils municipaux**

Multi accueil « Les petits berlingots »

90 places

156, boulevard Émile Zola - T : 04 90 63 15 58

Multi-accueil « Hameau les vignes »

45 places

132, rue Paul de Fortia - T : 04 90 63 18 11

Multi-accueil « Bois de l'Ubac »

25 places

103, rue du Bois de l'Ubac - T : 04 90 67 14 59



Ouverts du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30



Dans toutes ces structures, une équipe de professionnels veille au bien-être de votre enfant et à son épanouissement.

Les tarifs sont calculés en fonction des revenus du foyer et du nombre d'enfants à charge selon un barème établi par la CNAF.



Tout savoir sur l'accueil régulier, occasionnel, d'urgence

- L'accueil régulier :

Vous travaillez à temps plein ou à temps partiel, la solution : l'accueil régulier.

La demande d'une place en structure s'effectue sur RDV au service enfance-jeunesse. Seules les personnes habitant Carpentras peuvent en bénéficier.

Constitution du dossier :

- le numéro d'allocataire CAF (ou le dernier avis d'imposition pour les non allocataires)
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- les besoins d'accueil (date d'entrée, nombre et jours souhaités, heures de garde, etc...)

- L'accueil occasionnel :

Un rendez-vous, une course à faire, besoin de souffler 1 heure, une demi-journée, une journée : optez pour l'accueil occasionnel.

Ce temps d'accueil est ponctuel et limité. Il peut être réservé ou non (soumis à la disponibilité des places).

La famille peut réserver sur place ou par téléphone directement auprès de l'établissement souhaité : le vendredi de la semaine précédente ou le jour même.

- L'accueil d'urgence :

Vous rencontrez une modification soudaine et ponctuelle dans votre organisation familiale* : optez pour l'accueil d'urgence.

Ce temps d'accueil est limité à 3 mois sur présentation des justificatifs en fonction du type d'urgence. Pour tous renseignements, adressez-vous directement à la direction de l'établissement souhaité.

* Types d'urgence : sociale (orientation par un travailleur social), familiale (décès, hospitalisation), professionnelle (contrat de travail inopiné, mutation, formation), perte d'un mode de garde

- **L'établissement multi-accueil associatif**

Le multi accueil « les p'tits mousses »

36 places

Centre social Villemarie

Rue des glycines - T : 04 90 37 71 03

La demande d'une place peut s'effectuer par téléphone ou sur place. Les places sont ouvertes aux habitants de Carpentras et de la COVE.

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

L'ACCUEIL INDIVIDUEL

- **Les assistantes maternelles agréées indépendantes**

Ce choix consiste à confier votre enfant à une assistante maternelle agréée et formée par les services départementaux de la Protection Maternelle et Infantile. Vous serez l'employeur de l'assistante maternelle qui accueille votre enfant à son domicile.

La liste des assistantes maternelles est disponible au Relais Assistantes Maternelles (*voir p4*) et à la mairie de Carpentras.

- **Les organismes privés de garde à domicile**



Family sphère

3, rue Agricole Perdiguier - Avignon - 04 90 80 08 88

Petits pieds

41, boulevard Jules Ferry - Avignon - 04 90 82 47 19

Ilytis

546, rue Baruch Spinoza - Avignon - 04 90 87 46 76

DEVENIR PARENT : LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)



Vous avez envie de partager votre expérience avec d'autres parents, vous avez envie de prendre du temps avec votre enfant, le LAEP « les petits princes » vous reçoit dans une ambiance conviviale avec votre (vos) enfant (s) de moins de 6 ans pour y passer un moment de détente, de plaisir partagé, de rencontre avec d'autres parents et d'autres enfants en présence de 2 ou 3 accueillants.

Les accueils sont libres et gratuits.

La participation est basée sur le volontariat, l'anonymat et la confidentialité.



LAEP « Les Petits Princes »

Espace Saint Exupéry
Rue Alphonse Daudet
04 90 67 00 83

Ouvert les mardis et jeudis
de 13h30 à 16h30

LAEP « Les Petits Princes »

Foyer Sadolet
Rue Sadolet (centre-ville)
04 90 63 11 90

Ouvert les lundis et les mercredis
de 13h30 à 16h30

LA SANTÉ

Votre enfant a besoin d'un suivi médical régulier durant toute sa croissance, qu'il soit malade ou pas. Ce suivi peut être assuré par votre médecin traitant ou votre pédiatre, en centre hospitalier ou dans les consultations infantiles du service de la Protection Maternelle et Infantile.



LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

La PMI est un service du Conseil Général qui a pour objectif d'agir pour l'épanouissement et la bonne insertion de l'enfant dans son milieu de vie et pour son développement physique, mental et social.

Ce service vous propose :

- des consultations et vaccinations **gratuites** pour les enfants de moins de 6 ans (le planning et le

lieu dépendant de votre lieu de résidence sur la commune, il convient de contacter le Centre Médico-Social).

- La pesée des enfants : tous les vendredis de 9h à 11h

Gratuit et sans rendez-vous.

Protection Maternelle et Infantile

Centre Médico-Social

160, bd Jean-Louis Passet - 84200 Carpentras

04 90 63 95 00

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



N'oubliez pas les vaccins obligatoires (DTP) et recommandés (rougeole, rubéole, oreillons, pneumocoque, haémophilus, coqueluche et hépatite B) qui conditionnent l'entrée en collectivité de votre enfant.



LE PÔLE SANTÉ

Le Pôle Santé vous propose, pour les enfants de plus de 6 ans, des séances de vaccinations **gratuites** (sur rendez-vous),

le mercredi de 9h30 à 12h30

Pôle Santé de Carpentras

Rond point de l'Amitié
84200 Carpentras
04 32 85 88 93

LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)



Bât. L'esculape
215, avenue du Comtat Venaissin
84200 Carpentras
3646

*(8 cts d'euro par appel puis 3 cts d'euro
par minute depuis un poste fixe).*

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Informez-vous sur vos droits et démarches. Consultez vos remboursements, choisissez un professionnel de santé ou un établissement de soins, téléchargez un formulaire... sur **www.ameli.fr**

L'ENFANT À L'ÉCOLE

LA SCOLARITÉ

L'INSCRIPTION EN ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE

Les enfants sont accueillis à l'âge de 3 ans à l'école maternelle et à 6 ans à l'école élémentaire. Les enfants entre 2 et 3 ans peuvent être inscrits en liste d'attente.

Il existe un périmètre scolaire qui détermine l'école dont vous dépendez.

L'inscription scolaire de votre enfant est obligatoire en 1^{ère} année à l'école maternelle, en CP ou si vous emménagez à Carpentras. Pour les autres enfants, les inscriptions scolaires sont renouvelées automatiquement. Il est cependant nécessaire de renouveler chaque année les inscriptions aux services périscolaires (Cantine, CLAE, études surveillées) pour tous les enfants, auprès de l'espace enfance.

Les dossiers d'inscription sont à retirer à l'espace enfance (inscription de mars à mai).

Vous pouvez également le télécharger sur le site internet de la ville www.carpentras.fr (rubrique jeunesse).

En cas d'arrivée sur Carpentras en cours d'année, il est possible de s'inscrire toute l'année.

Les documents à fournir pour toute inscription sont :

- une copie du livret de famille
- la carte d'allocataire CAF
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (document original)
- en cas de séparation des parents : copie du jugement des affaires familiales (article relatif à la garde des enfants).

Les dossiers sont à déposer au service des affaires scolaires qui vous délivrera un certificat d'inscription. Les directeurs d'écoles procèdent à l'admission des élèves dans un second temps.



LES ÉCOLES MATERNELLES PUBLIQUES, DE 3 À 6 ANS

| | |
|------------------------|---|
| Quintine..... | 205, rue M-Thérèse Chalon - 04 90 63 14 75 |
| Gandié..... | 90, rue Bernardi de Valernes - 04 90 63 16 95 |
| Allée des soupirs..... | 120, allée des soupirs - 04 90 63 18 67 |
| Cité Verte..... | 146, chemin Saint Labre - 04 90 63 15 52 |
| Amandiers..... | 56, impasse Seghers - 04 90 63 08 64 |
| Roseraie..... | 27, rue Alfred de Vigny - 04 90 63 08 77 |
| Mise Pouzol..... | 176, impasse Misé Pouzol - 04 90 63 20 12 |
| Croisières..... | 47, rue François Jouve - 04 90 63 23 99 |
| Garrigues..... | Route de Velleron - 04 90 63 11 18 |
| Alice Reynaud..... | Chemin de l'Hermitage - 04 90 63 05 11 |

LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES, DE 6 À 11 ANS

| | |
|---------------------|---|
| Nord A..... | 120, boulevard Alfred Rogier - 04 90 63 04 26 |
| Nord B..... | 153, boulevard Alfred Rogier - 04 90 63 08 68 |
| Quintine..... | 50, rue Pierre Pansier - 04 90 63 11 60 |
| Amandiers A..... | 30, impasse Seghers - 04 90 63 02 89 |
| Amandiers B..... | 30, impasse Seghers - 04 90 63 21 32 |
| Alice Reynaud..... | Chemin de l'Hermitage - 04 90 63 29 47 |
| Emile Bouche..... | 62, rue du Cohorn - 04 90 63 06 45 |
| Roseraie..... | 90, rue Fleurie - 04 90 63 04 65 |
| Gandié..... | 50 rue Bernardi de Valernes - 04 90 63 09 82 |
| François Jouve..... | 82, rue Robert Lacoste - 04 90 60 11 28 |
| Garrigues..... | Route de Velleron - 04 90 63 11 18 |

LES ÉCOLES PRIVÉES

| | |
|--|--|
| Saint Joseph - Élémentaire, collège, lycée |105, rue Duplessis - 04 90 63 00 93 |
| Immaculée Conception - Élémentaire, collège, lycée |18, rue des marins - 04 90 63 17 31 |

LES SERVICES PÉRI-SCOLAIRES MUNICIPAUX

Les écoles maternelles et élémentaires accueillent les enfants de 8h20 à 11h30 et de 13h20 à 16h30. L'accueil péri-scolaire est destiné à aider les familles dont les horaires ne correspondent pas à ceux de leur(s) enfant(s) scolarisé(s).

Afin de répondre aux besoins des familles, plusieurs types de services vous sont proposés par la Ville de Carpentras : le CLAE, la cantine ainsi que des activités ludiques et éducatives proposées dans le cadre du contrat éducatif local (CEL).

LA CANTINE, DANS LES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES

Les restaurants scolaires sont ouverts à tous les enfants scolarisés dans les écoles publiques, maternelles et élémentaires de la Ville de Carpentras, dans la limite des capacités d'accueil de chaque établissement. Les repas étant confectionnés au jour le jour, la réservation est obligatoire chaque matin au sein de l'école.

Les menus sont élaborés avec le concours d'une diététicienne qui veille au respect de l'équilibre alimentaire et à la diversité des aliments.

Les repas sont préparés à la cantine centrale et acheminés en liaison chaude vers les cantines scolaires sauf dans certaines écoles où la production est réalisée sur place.

L'encadrement des enfants pendant leur temps de récréation après le repas est assuré par du personnel qualifié.

Pour manger à la cantine, l'inscription est obligatoire tous les ans. Elle s'effectue à l'espace enfance. Ce service de restauration est payant.





LE CENTRE DE LOISIRS ASSOCIÉ À L'ÉCOLE (CLAE), DANS LES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES

Le CLAE est un lieu d'accueil périscolaire pour les enfants, un espace éducatif dédié au jeu libre, encadré par du personnel qualifié.

Cet accueil est ouvert :

- **le matin à partir de 7h45** dans les écoles maternelles et élémentaires (sauf dans les écoles "Les croisières" et "Allée des soupirs") et à partir de 7h pour les écoles du groupe scolaire « La Quintine ».
- **le soir de 16h30 à 18h** dans toutes les écoles maternelles. Jusqu'à 19h dans les écoles du groupe scolaire « La Quintine ».

Les inscriptions sont obligatoires tous les ans et s'effectuent auprès de l'espace enfance.

Ce service est payant. La participation financière des parents est calculée en fonction des revenus et du nombre d'enfant à charge (quotient familial).

Constitution du dossier :

- le numéro d'allocataire CAF (ou le dernier avis d'imposition pour les non-allocataires)
- attestation d'assurance responsabilité civile
- une copie du carnet de vaccination de l'enfant
- les coordonnées des personnes mandatées pour récupérer l'enfant.

LES ATELIERS SPORTIFS, CULTURELS ET ÉDUCATIFS DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Des ateliers sportifs, culturels et éducatifs gratuits sont mis en place lors des temps d'accueil périscolaires dans les écoles élémentaires.

Votre enfant pourra ainsi pratiquer des activités sportives (ex : gym, handball, basketball), des activités artistiques (ex : arts plastiques, mosaïque ou poterie) ou bien encore participer à des jeux animés par la ludothèque. Des ateliers environnement, nutrition, musique, théâtre et danse sont également proposés.

Renseignements et inscription auprès du directeur d'école.

L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

LES ÉTUDES SURVEILLÉES DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES

Les études surveillées fonctionnent pendant les jours scolaires de 16h30 à 18h et sont gratuites.

La mise en place des études surveillées du soir est organisée par la Ville de Carpentras, en concertation avec la Direction de chaque établissement scolaire.

Les enfants inscrits aux études surveillées sont accueillis à l'école élémentaire dont ils dépendent, et sont encadrés par un personnel habilité (personnel de l'éducation nationale, enseignants retraités, étudiants).

Ce temps est consacré à la révision des apprentissages de la journée scolaire par l'élève et ne peut pas être interrompu. Il ne s'agit donc ni d'une garderie, ni d'un temps particulier d'enseignement dispensé à l'élève.

L'inscription de votre enfant est obligatoire et se fait par période. Elle s'effectue auprès de la Direction de chaque établissement scolaire.

LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS)

Grâce à ce dispositif, une aide aux devoirs et des apports méthodologiques sont proposés à tous les élèves des écoles concernées (voir liste ci-dessous). Les familles trouvent un accueil, des conseils et un accompagnement dans les différentes étapes de la scolarité de leurs enfants.

Pour les enfants scolarisés à l'école élémentaire Quintine :

Renseignements auprès de la direction de l'établissement scolaire ou auprès du centre social Villemarie.

Les séances sont gratuites et les enfants sont pris en charge à la sortie des classes par l'accompagnateur jusqu'à 18h.

Pour les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires Jouve, Bouche, Amandiers A et B, Nord A et B :

Renseignements auprès de la direction de l'établissement scolaire ou auprès du centre social Lou Tricadou.

Les séances, gratuites, ont lieu de 17h à 18h30 les soirs de classe.



LE DISPOSITIF « CLUB COUP DE POUCE »

C'est un dispositif **gratuit** d'aide à l'apprentissage de la lecture destiné aux élèves des classes de CP proposé aux familles dans le cadre du programme de réussite éducative. Il fonctionne 4 soirs par semaine (hors vacances scolaires) et est encadré par un animateur formé.

Écoles concernées par le dispositif : Amandiers A et B, François Jouve, Quintine et Bouche.

Pour tous renseignements, adressez-vous au directeur d'école.

L'ASSOCIATION COUP DE POUCE

Cette association carpentrassienne propose du soutien scolaire et une aide aux devoirs individualisée aux élèves des écoles Nord A et B et Roseraie.

Ce service, **gratuit**, est organisé les soirs de classe de 17h à 18h dans les locaux des écoles concernées.

Pour tous renseignements, adressez-vous au directeur d'école.



LES LOISIRS

LES ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES À CARPENTRAS

La Direction de l'Action Culturelle ainsi que le Service des Sports de la Ville peuvent vous orienter vers différentes activités.

Vous pouvez également vous procurer le guide des associations proposé par la Ville de Carpentras et trouver plus d'informations sur le site www.carpentras.fr (rubriques sport ou culture).

LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

> La Direction de l'Action Culturelle

La Direction de l'Action Culturelle vous propose tout au long de l'année divers stages, ateliers, animations... Retrouvez toute la programmation sur la plaquette Anim'Art ou sur le site de la ville www.carpentras.fr

Direction de l'Action Culturelle

La Charité - 77, rue Cottier
04 90 63 46 35

Du lundi au vendredi de 8h à 21h et le samedi de 9h à 17h

Attention, possibilité de changement d'horaires pendant les vacances scolaires.

> La Bibliothèque Jeunesse

Bibliothèque Jeunesse

Château de la roseraie (2^{ème} étage) - 11, allée des tilleuls
04 90 63 00 92

En période scolaire : le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h,
le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
et le samedi de 9h à 12h30.

Pendant les vacances scolaires : le mardi et le vendredi de 14h à 18h,
le mercredi et le jeudi de 10h à 12h et de 14h à 18h
et le samedi de 9h à 12h.

> La Ludothèque

Fonctionnant à la manière d'une bibliothèque, la ludothèque est entièrement dédiée aux jeux et aux jouets. Votre enfant a la possibilité de jouer sur place ou d'emprunter à domicile.

Ludothèque

117, allée des Tilleuls

04 32 81 11 16

Ouvert mardi et vendredi de 16h30 à 18h30
et mercredi et samedi de 15h à 18h30

> La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)

La MJC propose des activités très variées. Il s'agit d'un lieu de pratiques culturelles, sportives, éducatives et de loisirs ouvert à tous.

MJC

Rue Mercière

04 90 63 04 55

www.mjccarpentras.com

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 22h

> Conservatoire de Musique et de Danse de Carpentras

Le Conservatoire de Musique et de Danse de Carpentras est un établissement d'enseignement artistique agréé d'état. L'école accueille les enfants à partir de l'âge de 3 ans dans des cours d'éveil musical et à partir de 4 ans en éveil danse.



**Conservatoire
de Musique et de Danse**
La Charité - 77, rue Cottier
04 90 63 77 84



LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

> La Denoves

Il s'agit d'un accueil de loisirs sans hébergement d'enfants de 4 à 13 ans sur le lieu dit "La Denoves" à Monteux (84170). Ouvert en juillet et août. L'association organisatrice a pour objet de permettre aux enfants de la ville de Carpentras de bénéficier d'un séjour en centre de loisirs ou en camps et de leur proposer des activités de loisirs et éducatives.

La Denoves

Hôtel de Ville - BP 264 - 84200 Carpentras

06 70 64 42 59

www.alshladenoves.sitew.com

Ouvert en juillet et en août
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Tarif en fonction du QF. (chèques loisirs acceptés).

Inscriptions sur place dès le 1^{er} jour d'ouverture.

NB : Un circuit de ramassage en bus est prévu qui dessert plusieurs quartiers de Carpentras.

> La Roseraie

Le Centre de Loisirs "La Roseraie" est une association qui a pour but de proposer des activités de loisirs aux enfants de 3 à 12 ans.

Le centre organise régulièrement des colonies pour les enfants ainsi que des camps pour les ados.

La Roseraie

117, allée des Tilleuls - 04 90 67 10 18

<http://roseraieloisirs.unblog.fr>

Ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires,
de 7h45 à 18h15 (forfait à la journée ou à la demi-journée)

Tarifs en fonction du QF (chèques loisirs acceptés). Inscriptions sur place.



> Les ALSH du Centre social « Lou Tricadou »

Il existe 3 ALSH :

- Le club (centre ville),
- Les Sablières
(Amandiers-Eléphants)
- L'Entracte (Pous du plan)

Centre social Lou Tricadou

35, rue du Collège - BP59 - 04 90 67 73 20
<http://tricadou.over-blog.com>

Ouvert en période scolaire, tous les mercredis
de 9h à 12h et de 14h à 18h,
pendant les vacances scolaires,
du lundi au vendredi aux mêmes horaires

*Les inscriptions se font sur place en la présence obligatoire d'un parent.
Tarifs en fonction du QF (chèques loisirs acceptés).*

> L'ALSH du Centre social Villemarie

Le Centre de Loisirs accueille vos enfants de 6 à 12 ans, à la journée,
demi-journée.

Centre social Villemarie

73, rue Pierre Parrocel
04 90 60 03 13
www.villemarie.com

les mercredis et pendant les vacances scolaires :
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Tarifs en fonction du QF (chèques loisirs acceptés).



Multi-accueil

- | | |
|---|---|
| 1 - "Les Petits Berlingots" 156 Boulevard Emile Zola | 4 - "Les Petits Mousses" Rue des Glycines |
| 2 - "Bois de l'Ubac" 103 rue du bois de l'Ubac | 5 - "Les Petits Princes" Rue Alphonse Daudet |
| 3 - "Hameau les Vignes" 132 rue Paul de Fortia | 6 - "Les Petits Princes" Rue Sadolet |

Écoles maternelles

- 1 - La Quintine
205 rue Marie-Thérèse Chalon
- 2 - Gandié
50 rue E. Bernardi de Valernes
- 3 - 120 allée des Soupirs
- 4 - Cité Verte, 14 Chemin St Labre
- 5 - Amandiers, 56 impasse Seghers
- 6 - La Roseraie
27 rue Alfred de Vigny
- 7 - Misé Pouzol
176 impasse Misé Pouzol
- 8 - Les Croisières
47 rue François Jouve
- 9 - Intercommunale des Garrigues
Route de Velleron
- 10 - Alice Reynaud, Serres
- 11 - Immaculée Conception
Avenue du Mont Ventoux

Écoles élémentaires

- 1 - Quintine, 50 rue Pierre Pansier
- 2 - Gandié
50 rue E. Bernardi de Valernes
- 3 - Émile Bouche, 62 rue de Cohorn
- 4 - Nord A, 120 bd Alfred Rogier
- 4b - Nord B, 153 bd Alberd Rogier
- 5 - Amandiers A/B, 30 imp. Seghers
- 6 - Roseraie, 90 rue Fleurie
- 7 - François Jouve
82 rue Robert Lacoste
- 8 - Intercommunale des Garrigues
Route de Velleron
- 9 - Alice Reynaud
Chemin de l'Hermitage - Serres
- 10 - Immaculée Conception
18 rue des Marins
- 11 - St Joseph, 105 rue Duplessis

Lieux d'accueils

- | | | |
|--|--|--|
| 1 - RAM Rue Alphonse Daudet | 4 - Pôle Santé - Rond-point de l'Amitié | 7 - Ludothèque 117 allée des Tilleuls |
| 2 - CAF - 161 av. Kennedy | 5 - CPAM / L'Esculape 215 av. du Comtat Venaissin | 8 - MJC - Rue Mercière |
| 3 - Protection Maternelle et Infantile C.M.S. - bd J-L. Passet | 6 - Bibliothèque Jeunesse Château de la Roseraie | 9 - Conservatoire de Musique et de Danse La Charité - 77 rue Cottier |



Ville de Carpentras
Espace Enfance
400, avenue André de Richaud
84200 CARPENTRAS
T : 04 90 60 59 59

www.carpentras.fr

